

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION
DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE
du port de Saint-Jacques à SARZEAU**

SEAFEL2024-07

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,
- VU les désignations opérées par les organismes désignés à l'article R5314-14 du code des transports,
- SUR la proposition du directeur général des services,

ARRÊTE

Article 1 :

Le conseil portuaire se compose comme suit :

1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : M. LAPPARTIENT David, conseiller départemental,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

Suppléant : Mme JEHANNO Anne, conseillère départementale,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

2 - REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE

Titulaires : M. CHARLIN Vincent – 42 rue des Mimosas – St Colombier – 56370 SARZEAU
M. NICOL Roland – 4 village de Keret – 56370 SARZEAU

Suppléants : M. LECREUX Jean-Jacques – 16 impasse de la pointe du Logeo – 56370 SARZEAU
Mme RIEDI Marie-Cécile – 6 Résidence Gwen Vraz – Le Roaliguen – 56370 SARZEAU

3 - REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARZEAU

Titulaire : M. LE DROGO Gérard – 2, Calzac Bas – Lieu dit Calzac – 56370 SARZEAU

Suppléant : Mme LE SOMMER Cécile – 3 allée St-Blaise – 56370 SARZEAU

4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNES PAR LA GESTION DU PORT

- membres du personnel départemental

Titulaire : Mme la responsable du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

- membres du personnel du concessionnaire

Titulaire : Mme MESNARD Andréa – Mairie – Place Richemont – 56370 SARZEAU

Suppléant : M. LAMOUREC Mickaël – Mairie – Place Richemont – 56370 SARZEAU

5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

a) au titre du commerce

- usagers désignés par la chambre de commerce et d'industrie

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

b) au titre de la pêche

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaires : M. BESNARD Yannig – 14 rue Voltaire - Kergorange – 56370 SARZEAU

M. LE ROY François Gilles – 8 Village de Kertessier – 56370 SARZEAU

Suppléants : M. ANSQUER Yves – Keret – 56370 SARZEAU

Néant

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. GUEHO Benoît – 32 rue Paul Helleu – 56370 SARZEAU

Suppléant : M. LEZEBOT Stéphane – 124 rue des Mimosas – 56370 SARZEAU

c) au titre de la plaisance

Publié en ligne le 01/10/2024

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaires : M. LE GUEN Pierre Yves – 8 rue Richemont – 56890 SAINT AVE

M. COGIC Maurice – 17 rue Hent er Princ – 56370 SARZEAU

M. SALAUN Yvon – 37 rue du Grand Champ – 35650 LE RHEU

M. DENIS Michel – 15 village de Kerpessier – 56370 SARZEAU

Suppléants : M. LALLEMENT Patrick – 1 rue tou segal Kerseal – 56370 SARZEAU

M. PREVOST Jean – 17 rue de l'hippodrome – 92150 SURESNES

M. BONNOUVRIEE Denis – 95 rue de Kerpaul – 56370 SARZEAU

M. MEYER Jean-Pierre – 18 rue d'Ar Men – Saint-Jacques – 56370 SARZEAU

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : M. le Président de la station SNSM de Sarzeau ou son représentant -
1 domaine de la côte – 56730 SAINT-GILDAS DE RHUYS

M. le Président de l'Association Plaisance Saint-Jacques son représentant -
17 rue Hent er Princ – 56370 SARZEAU

Suppléants : M. le représentant de Techni Marine SARL – ZA de Kerollaire – 56370 SARZEAU
Néant

Article 2 :

Conformément à l'article R5314-24 du code des transports, la durée du mandat des membres du conseil portuaire est fixée à cinq ans.

Article 3 :

Le directeur général des services du conseil départemental, le directeur des routes et de l'aménagement, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 27 septembre 2024

Le Président du Conseil départemental


David LAPPARTIENT